



## Tarifs 2018

Les prix sont établis HT et sont majorés de la TVA au taux en vigueur. Ils sont facturés aux conditions de la convention de formation. Les paiements se font à 30 jours après la date de facturation, Ils se font en euros, par chèque bancaire ou par virement bancaire. Les informations bancaires sont indiquées au bas de chaque facture.

Formation de deux journées consécutives : (Etablissements hospitaliers)

1 000 € HT la journée de formation par groupe (10/12 participants), plus (+) les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration du formateur.

Formation de cinq journées à raison d'une journée par mois (environ) : (Entreprises)

400 € HT la journée de formation par personne, plus (+) les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration du formateur.

Formation de 5 journées à raison d'une journée par mois (environ) : (Sportifs de haut niveau)

1 400 € HT la journée de formation par groupe (10/12 participants), plus (+) les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration du formateur.